

# Fiche de données de sécurité

Préparé 12-11-2024  
Révision: (date) -  
Version 1.0

---

## RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

---

### 1.1. Identificateur de produit

Nom du produit: Reed diffuser ENERYDA white blossom 100ml  
Code produit: 2782500/89217001  
UFI: 3220-J0TN-400T-Q7F2

### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

#### Utilisations identifiées:

Diffuser

#### Utilisation déconseillée:

Utiliser uniquement dans les conditions décrites ci-dessus, toute autre utilisation doit avoir lieu en concertation avec le fournisseur.

### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

#### Société:

DK International Interior A/S  
Niels Bohrs Vej 45  
DK-8660 Skanderborg  
Tlf.: +45 87 81 75 20  
<https://www.dkigroup.dk>

#### Importateur:

JYSK a/s  
Soedalsparken 18  
DK-8220 Brabrand  
Tlf.: +45 8939 7500  
[Compliancequality@JYSK.com](mailto:Compliancequality@JYSK.com)

#### Contact et mail:

[dk@dk-international.dk](mailto:dk@dk-international.dk)

#### Service responsable:

Mediator A/S, Centervej 2, DK - 6000 Kolding. Consultant: JFH

### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

I.N.R.S.:+33 (0)1 45 42 59 59

---

## RUBRIQUE 2: Identification des dangers

---

### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

CLP (1272/2008):  
Eye Irrit. 2;H319

Veuillez vous reporter au rubrique 16 pour obtenir le texte complet sur les phrases H.

### 2.2. Éléments d'étiquetage



#### Mention d'avertissement:

Attention

Provoque une sévère irritation des yeux. (H319)

Contient 3,7-diméthyl-octan-3-ol, nopyl acetate, benzyl alcohol, nerol, 1-(1,2,3,4,5,6,7,8-octahydro-2,3,8,8-tetraméthyl-2-naphthyl)ethan-1-one, rose ketone-4, delta-damascone. Peut produire une réaction allergique. (EUH 208)

En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette. (P101)

Tenir hors de portée des enfants. (P102)

Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin. (P337 + P313)

Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants. (P390)

### 2.3. Autres dangers

-

#### Autres remarques:

-

# Fiche de données de sécurité

## Autre

La produit ne répond pas aux critères applicables pour les substances PBT ou vPvB.

## RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

### 3.1./3.2. Substances/Mélanges

Substances	No.-Index / No.-REACH	No.-CAS	No.-CE	Classification-CLP	Poids/Poids %	Note
3-Methoxy-3-methyl-1-butanol	- / 01-2119976333-33-xxxx	56539-66-3	260-252-4	Eye Irrit. 2;H319	70 - 85	-
3,7-dimethyloctan-3-ol	- / 01-2119454788-21-xxxx	78-69-3	201-133-9	Skin Irrit. 2;H315, Skin Sens. 1B;H317, Eye Irrit. 2;H319	≥ 0,1 - < 1	-
Nopyl acetate	- / 01-2119982322-38-xxxx	128-51-8	204-891-9	Skin Sens. 1B;H317, Eye Irrit. 2;H319, Aquatic Chronic 2;H411	≥ 0,1 - < 1	-
Benzyl alcohol	603-057-00-5 / 01-2119492630-38-xxxx	100-51-6	202-859-9	Acute Tox. 4;H302, Skin Sens. 1B;H317, Eye Irrit. 2;H319	≥ 0,1 - < 1	-
Nerol	- / 01-2119983244-33-xxxx	106-25-2	203-378-7	Skin Irrit. 2;H315, Skin Sens. 1B;H317, Eye Irrit. 2;H319	≥ 0,1 - < 1	-
1-(1,2,3,4,5,6,7,8-Octahydro-2,3,8,8-tetramethyl-2-naphthyl)ethan-1-one	- / 01-2119489989-04-xxxx	54464-57-2	259-174-3	Skin Irrit. 2;H315, Skin Sens. 1B;H317, Aquatic Chronic 1;H410 M=1	≥ 0,1 - < 1	-
Rose ketone-4	- / -	23696-85-7	245-833-2	Skin Irrit. 2;H315, Skin Sens. 1A;H317; Aquatic Chronic 2;H411	< 0,1	-
Delta-damascone	- / 01-2119535122-53-xxxx	57378-68-4	260-709-8	Acute Tox. 4;H302, Skin Irrit. 2;H315, Skin Sens. 1A;H317, Aquatic Acute 1;H400 M=1, Aquatic Chronic 1;H410	< 0,1	-

Veuillez vous reporter au rubrique 16 pour obtenir le texte complet sur les phrases H.

## RUBRIQUE 4: Premiers secours

### 4.1. Description des mesures de premiers secours

#### En cas d'inhalation:

En cas d'inconfort: Sortir à l'air frais.

Consulter un médecin en cas de malaise persistant.

#### En cas d'ingestion:

Rincer soigneusement la bouche et boire 1 à 2 verres d'eau à petites gorgées.

Consulter un médecin en cas de malaise.

#### En cas de contact avec la peau:

Enlever les vêtements souillés.

Laver la peau à l'eau et au savon.

Consulter un médecin en cas de malaise.

#### En cas de contact avec les yeux:

Rincer à l'eau (utiliser de préférence des produits de rinçage pour les yeux) jusqu'à ce que l'irritation se calme. Consulter un médecin si les symptômes persistent.

#### Conseils généraux:

En cas de visite chez un médecin, présenter cette fiche de données de sécurité ou l'étiquette.

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Effets irritants: Le produit contient des substances qui sont des irritants locaux en cas de contact avec la peau/ les yeux ou en cas d'inhalation. Il peut résulter du contact avec des produits irritants localement, que la zone de contact soit plus exposée à l'absorption de produits nocifs tels que par exemple les allergènes.

### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin ou aux urgentistes.

## RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1. Moyens d'extinction

Eteindre l'incendie avec de la poudre, de la mousse, de la neige carbonique ou un brouillard d'eau.

Ne pas utiliser de jet d'eau car cela risque de propager l'incendie.

# Fiche de données de sécurité

## 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Le produit n'est pas directement inflammable. Eviter l'inhalation des vapeurs et fumées – aller à l'air frais.  
Des fumées dangereuses se forment en cas d'incendie.  
L'exposition aux produits de décomposition peut présenter des risques pour la santé.

## 5.3. Conseils aux pompiers

Les pompiers doivent utiliser l'équipement de sécurité approprié.

---

## RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

---

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Conseil pour les secouristes: Equipement de protection, voir rubrique 8.  
Eviter et tout contact avec la peau ou les yeux.

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Eviter de jeter inutilement dans l'environnement.

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Essuyer les déperditions avec un chiffon.

### 6.4. Référence à d'autres rubriques

Se reporter au rubrique 8 pour le type d'équipement de protection.  
Se reporter au rubrique 13 pour les instructions sur l'élimination.

---

## RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

---

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Se reporter au rubrique 8 pour prendre connaissance des consignes d'utilisation et des mesures individuelles de protection.  
Aménager un accès à l'eau courante ainsi qu'un accès au rince-œil.

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Aucune exigence spécifique concernant le stockage. Néanmoins, le produit doit être stocké à l'abri et hors de portée des enfants.  
Conserver dans l'emballage original étroitement fermé.

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Voir application, rubrique 1.

---

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

---

### 8.1. Paramètres de contrôle

Limite d'exposition UE (Décret n° 2021-1849 du 28 décembre 2021, décret n° 2021-1763 du 23 décembre 2021 et arrêté du 9 décembre 2021):  
-

#### Valeur de la DNEL/PNEC:

##### DNEL 3-Methoxy-3-methyl-1-butanol

	Travailleurs	Consommateurs
Inhalation - Chroniques Systémiques	80 mg/m <sup>3</sup>	40 mg/m <sup>3</sup>
Cutanée - Chroniques Systémiques	6,25 mg/kg bw/day	3,1 mg/kg bw/day
Orale - Chroniques Systémiques	-	2,5 mg/kg bw/day

##### DNEL 3,7-dimethyloctan-3-ol

	Travailleurs	Consommateurs
Inhalation - Chroniques Systémiques	11,14 mg/m <sup>3</sup>	2,75 mg/m <sup>3</sup>
Cutanée - Chroniques Systémiques	3,16 mg/kg bw/day	1,58 mg/kg bw/day
Cutanée - Chroniques Locaux	190 µg/cm <sup>2</sup>	190 µg/cm <sup>2</sup>
Orale - Chroniques Systémiques	-	1,58 mg/kg bw/day

##### DNEL Benzyl alcohol

	Travailleurs	Consommateurs
Inhalation - Chroniques Systémiques	22 mg/m <sup>3</sup>	5,4 mg/m <sup>3</sup>
Inhalation - Aigus Systémiques	110 mg/m <sup>3</sup>	27 mg/m <sup>3</sup>
Cutanée - Chroniques Systémiques	8 mg/kg bw/day	4 mg/kg bw/day
Cutanée - Aigus Systémiques	40 mg/kg bw/day	20 mg/kg bw/day
Orale - Chroniques Systémiques	-	4 mg/kg bw/day
Orale - Aigus Systémiques	-	20 mg/kg bw/day

##### DNEL Nerol

	Travailleurs	Consommateurs
Inhalation - Chroniques Systémiques	4,4 mg/m <sup>3</sup>	1,09 mg/m <sup>3</sup>
Cutanée - Chroniques Systémiques	1,25 mg/kg bw/day	0,62 mg/kg bw/day
Orale - Chroniques Systémiques	-	0,62 mg/kg bw/day

## Fiche de données de sécurité

### PNEC 3,7-dimethyloctan-3-ol

Eau douce	0,009 mg/L
Intermittent releases (Eau douce)	0,089 mg/L
Eau de mer	0,001 mg/L
Sol	0,011 mg/kg soil dw

### PNEC Benzyl alcohol

Eau douce	1 mg/L
Intermittent releases (Eau douce)	2,3 mg/L
Eau de mer	0,1 mg/L
Sol	0,456 mg/kg soil dw

### PNEC Nerol

Eau douce	7,45 µg/L
Intermittent releases (Eau douce)	74,5 µg/L
Eau de mer	745 ng/L
Sol	22,3 µg/kg soil dw

### 8.2. Contrôles de l'exposition

Aucun scénario d'exposition n'est disponible pour ce produit.

#### Contrôles techniques appropriés

Se laver les mains après utilisation.

#### Équipement de protection individuelle:

**Protection respiratoire:**  
Normalement pas requis.

**Protection des mains:**  
Normalement pas requis.

**Protection des yeux/du visage:**  
Normalement pas requis.

**Protection de la peau:**  
Normalement pas requis.

#### Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement:

S'assurer de la conformité à la législation locale sur les émissions.

---

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

---

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique:	Liquide
Couleur:	-
Odeur:	Odeur parfumée
Point de fusion/point de congélation (°C):	-
Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition (°C):	-
Inflammabilité:	-
Limites inférieure et supérieure d'explosion (vol-%):	-
Point d'éclair (°C):	> 105
Température d'auto-inflammabilité (°C):	-
Température de décomposition (°C):	-
pH:	-
Viscosité cinématique (mm <sup>2</sup> /s):	-
Solubilité:	-
Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log):	-
Pression de vapeur:	-
Densité et/ou densité relative:	-
Densité de vapeur relative:	-
Caractéristiques des particules:	-

### 9.2. Autres informations

COV (composants organiques volatiles):	0,26 %
----------------------------------------	--------

# Fiche de données de sécurité

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

Aucune donnée.

### 10.2. Stabilité chimique

Le produit est inerte s'il est utilisé conformément aux instructions du fournisseur.

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucun effet connu.

### 10.4. Conditions à éviter

Aucun effet connu.

### 10.5. Matières incompatibles

Eviter le contact avec des bases fortes.

Eviter le contact avec des agents fortement oxydants.

Eviter le contact avec des agents réducteurs forts.

Eviter le contact avec des acides forts.

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Aucun, si le stockage est fait conformément aux recommandations.

## RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

### 11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

#### Toxicité aiguë:

Sur la base des données disponibles, la classification n'est pas respectée.

Composant	Voie d'exposition	Espèce	Test	Résultat
3-Methoxy-3-methyl-1-butanol	Oral	Rat	LD50	4,3 g/kg bw
3-Methoxy-3-methyl-1-butanol	Inhalation	Rat	LC50/ 4 Heures	> 5 mg/L air
3-Methoxy-3-methyl-1-butanol	Dermique	Rat	LD50	> 2000 mg/kg bw
3,7-dimethyloctan-3-ol	Oral	Rat	LD50	8270 mg/kg bw
3,7-dimethyloctan-3-ol	Dermique	Lapin	LD50	> 5000 mg/kg bw
Benzyl alcohol	Oral	Rat	LD50	1200 mg/kg bw
Benzyl alcohol	Inhalation	Rat	LC50/ 4 Heures	> 4178 mg/m <sup>3</sup> air
Nerol	Oral	Rat	LD50	4500 mg/kg bw
Nerol	Dermique	Lapin	LD50	> 5000 mg/kg bw

#### Corrosion cutanée/irritation cutanée:

Peut être légèrement irritant.

#### Lésions oculaires graves/irritation oculaire:

Irritant pour les yeux. Entraîne une sensation de brûlure et un larmoiement.

#### Sensibilisation respiratoire ou cutanée:

Contient 3,7-dimethyloctan-3-ol, nopyl acetate, benzyl alcohol, nerol, 1-(1,2,3,4,5,6,7,8-octahydro-2,3,8,8-tetramethyl-2-naphthyl)ethan-1-one, rose ketone-4, delta-damascone. Peut produire une réaction allergique.

#### Mutagénicité sur les cellules germinales:

Sur la base des données disponibles, la classification n'est pas respectée.

#### Cancérogénicité:

Sur la base des données disponibles, la classification n'est pas respectée.

#### Toxicité pour la reproduction:

Sur la base des données disponibles, la classification n'est pas respectée.

#### Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique:

Sur la base des données disponibles, la classification n'est pas respectée.

#### Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée:

Sur la base des données disponibles, la classification n'est pas respectée.

# Fiche de données de sécurité

## **Danger par aspiration:**

Sur la base des données disponibles, la classification n'est pas respectée.

## **11.2. Informations sur les autres dangers**

Les données d'essai ne sont pas disponibles.

---

## **RUBRIQUE 12: Informations écologiques**

---

### **12.1. Toxicité**

<b>Composant</b>	<b>La durée du test</b>	<b>Espèce</b>	<b>Test</b>	<b>Résultat</b>
3-Methoxy-3-methyl-1-butanol	96 Heures	Poisson	LC50	> 100 mg/L
3-Methoxy-3-methyl-1-butanol	48 Heures	Daphnie	EC50	> 1000 mg/L
3-Methoxy-3-methyl-1-butanol	72 Heures	Algues	EC50	> 1000 mg/L
3,7-dimethyloctan-3-ol	96 Heures	Poisson	LC50	8,9 mg/L
3,7-dimethyloctan-3-ol	48 Heures	Daphnie	EC50	14,2 mg/L
3,7-dimethyloctan-3-ol	72 Heures	Algues	EC50	21,6 mg/L
Benzyl alcohol	48 Heures	Daphnie	EC50	230 mg/L
Benzyl alcohol	72 Heures	Algues	EC50	770 mg/L
Nerol	96 Heures	Poisson	LC50	20,3 mg/L
Nerol	48 Heures	Daphnie	EC50	32,4 mg/L
Nerol	72 Heures	Algues	EC50	9,54 mg/L

### **12.2. Persistance et dégradabilité**

<b>Composant</b>	<b>Le potentiel de dégradation des eaux résiduaires.</b>	<b>Test</b>	<b>Résultat</b>
3-Methoxy-3-methyl-1-butanol	Oui	OECD Guideline 301 F	28 Jours 93 %
3,7-dimethyloctan-3-ol	Oui	OECD Guideline 301 F	28 Jours 60 - 70%
Benzyl alcohol	Oui	OECD Guideline 301 C	14 Jours 92-96%
Nerol	Oui	OECD Guideline 301 D	28 Jours 90%

### **12.3. Potentiel de bioaccumulation**

<b>Composant</b>	<b>Potentiel de bioaccumulation</b>	<b>LogPow</b>
3-Methoxy-3-methyl-1-butanol	Non	0,18
3,7-dimethyloctan-3-ol	Oui	3,3
Benzyl alcohol	Non	1,1
Nerol	Non	2,76

### **12.4. Mobilité dans le sol**

Les données d'essai ne sont pas disponibles.

### **12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB**

La produit ne répond pas aux critères applicables pour les substances PBT ou vPvB.

### **12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien**

Les données d'essai ne sont pas disponibles.

### **12.7. Autres effets néfastes**

Aucunes.

## Fiche de données de sécurité

---

### RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

---

#### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

Éliminer le produit conformément aux réglementations locales et nationales en vigueur pour le traitement des déchets.

Résidus et déchets doivent être collectés dans des récipients fermés étanches et remis au centre municipal de réception pour les déchets dangereux.

Code-EAK	Description
16 03 05	Déchets d'origine organique contenant des substances dangereuses

#### *Marquage spécifique:*

-

#### *Emballages contaminés:*

L'emballage non nettoyé doit être supprimé via le système local de suppression des déchets.

---

### RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

---

Le produit n'est pas couvert par la réglementation sur le transport de marchandises dangereuses par route et par mer, conformément à ADR, IMDG et à IATA.

#### 14.1 -14.4.

##### ADR

-

##### IMDG/IATA

-

#### 14.5. Dangers pour l'environnement

-

#### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

-

#### 14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Pas pertinent.

---

### RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

---

#### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

##### *Sources:*

Limite d'exposition UE ( Décret n° 2021-1849 du 28 décembre 2021, décret n° 2021-1763 du 23 décembre 2021 et arrêté du 9 décembre 2021).

##### *Autres remarques:*

-

##### *Restrictions professionnelles:*

-

##### *Besoins en formation:*

-

#### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucunes.

